conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze

Date de révision: 29.08.2024 Code du produit: 510-022 Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Lederschwärze

Abreviations: AC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits chimiques pour l'industrie de traitement du cuir.

Agent d'imprégnation.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Coro Products GmbH
Rue: Am Mittelpfad 59
Lieu: D-65468 Trebur

Téléphone: 06145-95 499 22 Téléfax: 06145-95 499 24

E-mail: verkauf@coroproducts.de

Interlocuteur: Eduard Blesius Téléphone: 01520-6612227

Service responsable: Produktsicherheit

verkauf@coroproducts.de

Fournisseur

Société: Frey daytona GmbH & Co.KG

Rue: Bahnhofstrasse 5+6 Lieu: D-84307 Eggenfelden

Téléphone: +49 (0) 8721 / 9644-0 Téléfax: +49 (0) 8721 / 9644-66

Service responsable: Siehe Unterabschnitt 1.3 - Einzelheiten zum Hersteller, der das

Sicherheitsdatenblatt bereitstellt.

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 01520-6612227

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on und 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on / 2-Methyl-

2H-isothiazol-3-on (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

PBT resp. vPvB = negativ

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze

Date de révision: 29.08.2024 Code du produit: 510-022 Page 2 de 9

Caractérisation chimique

Apprêt

Composants pertinents

Nº CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE				
	Kohlenwasserstoffe, C15-C20	alkane, <0,03% Aromaten	2,5-10,0%		
	934-956-3		01-2119827000-58		
	Asp. Tox. 1; H304	•			
	Kohlenwasserstoffe, C13-C16	, n-Alkane, Isoalkane, Cycloa	alkane, <0,03% Aromaten	1,0-2,5%	
	934-954-2		01-2119826592-36		
	Asp. Tox. 1; H304		•		
	Kohlenwasserstoffe, C12-C15	, n-Alkane, Isoalkane, Cycloa	alkane, <2% Aromaten	1,0-2,5%	
	920-107-4		01-2119453414-43		
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	•			
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine	0,1-1,0%			
	205-483-3	603-030-00-8			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute H317				
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;	< 0,05 %			
	220-120-9	613-088-00-6			
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye H315 H318 H317 H400 H411				
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro (3:1)	< 0,0015 %			
	-	613-167-00-5			
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H310 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de cor	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
141-43-5	205-483-3	2-aminoéthanol; éthanolamine	0,1-1,0%		
	brouillards); d	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 1025 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1515 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 5 - 100			
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	< 0,05 %		
	par voie orale	: ATE = 500 mg/kg			
55965-84-9	-	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	< 0,0015 %		
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 50 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg Skin Corr. 1C; H314: >= 0,6 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,06 - < 0,6 Eye Dam. 1; H318: >= 0,6 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,06 - < 0,6 Skin Sens. 1A; H317: >= 0,0015 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=100 Aquatic Chronic 1; H410: M=100				

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze

Date de révision: 29.08.2024 Code du produit: 510-022 Page 3 de 9

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Changer les vêtements imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Surveiller la circulation sanguine.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool. extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Utiliser un équipement de protection individuel Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côte du vent. Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol. Colmater les bouches de canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable, kieselguhr. liant universel. Absorber mécaniquement et

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze

Date de révision: 29.08.2024 Code du produit: 510-022 Page 4 de 9

mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Ventiler la zone concernée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux. Conserver le récipient bien fermé.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Température de stockage conseillée : de °C: 10 à °C: 20. Température de stockage momentanée maximale autorisée: 30 °C. Protéger contre: gel. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas stocker ensemble avec: Acide. Base. Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		VME (8 h)	
		3	7,6		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire: non indispensable. Modèles de protection oculaire recommandés : Lunettes de protection hermétiques.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze

Date de révision: 29.08.2024 Code du produit: 510-022 Page 5 de 9

Protection des mains

Protection des mains: Gants à usage unique. Matériau approprié: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel).

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable. Modèles de vêtements de protection recommandés : Manteau de laboratoire. Tablier.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte Couleur: noir

Odeur: caractéristique

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition ca. 100 - 270 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:

Point d'éclair:

pH-Valeur (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

Densité (à 20 °C):

non inflammable

Pas de point d'éclair jusqu'à : 105 °C

neutre

miscible.

0,94 g/cm³

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion non explosif.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes. Acide. Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: >5000 mg/kg (Rat).

Toxicité aiguë, dermique DL50: >2000 mg/kg (Lapin.)

Toxicité aiguë, par inhalation CL50: >2,0 mg/l (Rat.) Temps d'exposition: 4h

Effet irritant sur la peau : légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Contact avec la peau: non sensibilisant.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l; ATE (inhalation gaz) > 20000 ppm

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze

Code du produit: 510-022 Date de révision: 29.08.2024

Page 6 de 9

Nº CAS	Substance	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
141-43-5	2-aminoéthanol; éthano	lamine						
	orale	DL50 mg/kg	1515	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	1025	Lapin	IUCLID			
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l					
	inhalation poussières/brouillard	ATE	1,5 mg/l					
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one						
	orale	ATE mg/kg	500					
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)							
	orale	ATE mg/kg	100					
	cutanée	ATE	50 mg/kg					
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l					
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,05 mg/l					

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effets sensibilisants

Préparation non contrôlée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Les essais de longue durée n'ont pas fourni d'indices d'un effet cancérogène. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in-vitro documentée. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in vivo documentée. Les études sur l'animal n'ont pas documenté d'effets toxiques pour la reproduction, pas de potentiel phototoxique aigu - photoxicité in-vivo improbable. Aucun autre test biologique nécessaire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Absence de données toxicologiques.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Les essais de longue durée n'ont pas fourni d'indices d'un effet cancérogène. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in-vitro documentée. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in vivo documentée. Les études sur l'animal n'ont pas documenté d'effets toxiques pour la reproduction. pas de potentiel phototoxique aigu - photoxicité in-vivo improbable. Aucun autre test biologique nécessaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été vérifié.

Page 7 de 9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Nº CAS Substance Toxicité aquatique Dose [h] | [d] Espèce Source Méthode 141-43-5 2-aminoéthanol; éthanolamine IUCLID Toxicité aiguë pour les CL50 150 mg/l 96 h Onchorhynchus mvkiss poissons Toxicité aiguë pour les CE50r 22 mg/l 72 h Desmodesmus algues subspicatus Toxicité aiguë pour les CE50 65 mg/l 48 h Daphnia magna crustacés

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été vérifié. Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été vérifié. Peut s'enrichir dans les organismes.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine	-1,91 (25°C)

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été vérifié.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit n'a pas été vérifié.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Code d'élimination des déchets - Produit

070299 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

070299 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Date d'impression: 29.08.2024

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze

Date de révision: 29.08.2024 Code du produit: 510-022 Page 8 de 9

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

transport de l'ONU: applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

transport de l'ONU: applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

transport de l'ONU: applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

transport de l'ONU: applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral

dans les vernis et peintures: : 0,0%

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Asp. Tox: Danger par aspiration Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H310 Mortel par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lederschwärze				
Date de révision: 29.08.2024	Code du produit: 510-022	Page 9 de 9		
H411 EUH066 EUH071	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Corrosif pour les voies respiratoires.			
EUH208	$\label{lem:continuous} Contient~1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on~und~5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on~/~2-Methyl-2H-isothiazol-3-on~(3:1). Peut produire une réaction allergique.$			

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)